

CORONAVIRUS COVID-19

CoronaVirus Info

Crise sanitaire, informations utiles pour les beynatois

**Numéro vert national Coronavirus COVID-19 en permanence : 0 800 130
000**

ATTESTATIONS

La nouvelle attestation de déplacement 100 km : [Attestation de déplacement 100km](#)

Les gestes barrières :

**RESTEZ CHEZ VOUS- LAVEZ-VOUS SOUVENT LES MAINS - TOUSSEZ DANS VOTRE
COUDE - EVITEZ DE TOUCHER VOTRE VISAGE - GARDEZ VOS DISTANCES.**

Violences à la maison

Les pharmacies peuvent vous aider. Sortez du domicile avec une attestation de sortie pour des "achats de première nécessité", ou sans attestation (en cas d'urgence) et rendez-vous dans une pharmacie ! Le pharmacien appellera pour vous la Gendarmerie ou la Police Nationale pour intervenir rapidement et vous mettre en sécurité. Pour rappel, en cas d'urgence : 17. Pour témoigner, signaler des faits de violences familiales composez le 39 19. Plus d'infos : <https://www.gendinfo.fr/>

Les informations du jour - Mise à jour le 26 mai

Info du 26 mai : Information concernant la poste

Jours et heures d'ouverture : Lundi, mercredi, vendredi 9h-12h/13h30-16h.

Concernant la distribution et collecte du courrier et des colis : la distribution et la collecte sont assurées du lundi au vendredi. Il n'y a pas de colis ni courrier le samedi au niveau NATIONAL Les samedis, seule la presse est distribuée aux abonnés et les prestations de portage de repas et veille sur les seniors ayant souscrit une prestation « Veiller sur mes Parents ». Il n'y a toujours des restrictions sur les règles d'envoi des colis : ceux-ci ne peuvent pas excéder 20kg, ne pas avoir la plus grande longueur supérieure à 1m, ne pas dépasser 1.50m en développé (L+l+h). Toutes les options Colissimo (recommandation R1 & R2, indemnisation, assurance ad valorem...) sont suspendues à la commercialisation que ce soit au NATIONAL, INTER et OM. Ces options ne peuvent plus être proposées à la vente pour le moment, un process adapté de remise de colis contre signature existe mais pas en Recommandé ni avec assurances.

Info du 18 mai : Le Lac de Miel rouvert à la pêche et à la promenade.

Par arrêté du 15 mai 2020 , le préfet a autorisé de manière dérogatoire l'ouverture de 48 lacs et plans d'eau du département de la Corrèze, en journée exclusivement de 6h à 19h. Pour le lac de Miel seules la pêche et la promenade sont de nouveaux possibles. La plage, les rassemblements de plus de 10 personnes, la baignade, les sports nautiques et les pique-niques ne sont toujours pas autorisés. Le préfet appelle à la responsabilité des promeneurs pour respecter les règles sanitaires.

Impact sur la vie économique , les services et les administrations

Désormais tous commerces sont ouverts sauf les cafés et les restaurants

- **Boulangerie pâtisserie CAPELAS Ouvert** (05 55 85 50 36) : [Page facebook de la boulangerie](#)

Les horaires de la boulangerie Capelas : du mardi au vendredi : 7h30-12h30 ; 15h 30-18h30 et les samedi et dimanche : 7h30-12h30

- **Carrefour Contact Ouvert** (05 55 86 79 01): [Page facebook de Carrefour Contact](#)

Attention : Depuis le lundi 11 mai , les horaires sont les suivants : ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 h. et dimanche de 9h à 12h30

Proposé pendant la période de confinement, le magasin Carrefour contact de Beynat maintient le service de livraison à domicile. Commandez par téléphone au 05 55 86 79 00 le mercredi après-midi pour une livraison le jeudi ou commandez le samedi après midi pour une livraison le lundi. Tarif : 5 € jusqu'à 5 km et 8 € de 5 à 10km. Pas de livraison possible au-delà de 10 km

- **Pharmacie Bockaert Ouvert** . L'officine est ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 .(05 55 85 50 07): [Page facebook de la pharmacie](#)
- **La Croisée de Beynat Ouvert** Ouvert de 7h30 à 12h30 et 16h à 19h du lundi au samedi . 7h30 à 12h30 le dimanche(05 55 85 50 86) : [Page facebook du café plume](#)
- **Garage Bouny : Ouvert** aux horaires suivants (8h à 12h et 14h à 18h). Contact : 05 55 23 30 40
- **Christie Boutique : Ouvert** aux horaires suivants : Mardi de 14h à 18h - Jeudi de 9 h à 12h30 - vendredi de de 9h à 12h30 et samedi de 14h à 18h. Contact : 06 16 53 12 08 <https://www.facebook.com/Christie-boutique-club-19-Beynat-105724494204301/>
- **Magali Coiffure : Ouvert** aux horaires suivants : du lundi 14h au samedi 16h avec un nocturne le jeudi jusqu'à 22h sur rdv [Page facebook du salon](#)
- **Liberty Coif** : En attente de renseignements. De 7h à 20h en amplitude . Contacts : 05 55 85 55 43
- **Un autre regard Opticien** : Contacts : 05 55 23 86 40 : [Page facebook de la boutique](#)
- **Abn'a Print** : Ouvert sur rendez-vous aux professionnels, associations et collectivités : 05 55 87 25 17
- Groupama** : Fermeture au public mais accueil téléphonique au 05 55 22 00 27
- **Axa Assurance** : Ouvert les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h et l'après midi sur rendez vous. Contact : 05 55 85 53 34
- **Crédit Agricole** : Fermé. Contact : 05 55 86 26 27 . Distributeur automate en fonctionnement. Attention : Ne plus déposer de chèques dans la boîte aux lettres de l'agence. L'agence de Beynat a supprimé la levée des chèques que le groupe continuait à venir chercher deux fois par semaine. Les chèques peuvent désormais être déposés à Malemort, au Pilou, à Argentat ou Beaulieu.

Le marché hebdomadaire continue d'avoir lieu

Le marché hebdomadaire continue d'avoir lieu de 8h30 à 12h sous la Halle Claude Duneton. Les gestes "barrières" et les précautions de distanciation seront scrupuleusement respectés.

Concernant l'activité des artisans, nous vous invitons à les contacter directement si besoin.

Administrations

La mairie de Beynat : Ouverte à nouveau depuis le 11 mai au public aux horaires habituels

Trésor public : Pas d'accueil public

Communauté de communes Midi corrézien : Encore fermée www.midicorrezien.com

Suite aux mesures annoncées par le Président de la République le 16 Mars 2020, le Midi Corrèzien s'adapte et a développé le télétravail pour réduire les contacts et déplacements au strict minimum sur l'ensemble du territoire. L'accueil physique du public n'est pas assuré jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble des services sont mobilisés et joignables aux coordonnées suivantes:

Pour les questions concernant le service de coordination pour l'autonomie pour les plus de 60 ans et les personnes en situation d'handicap : Portage de repas à domicile, salarié à domicile (Aide-ménagère), l'accueil téléphonique est assuré au 05 55 84 05 05 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h. Pour les questions concernant le SSIAD (Intervention d'aides-soignantes à domicile), l'accueil téléphonique est assuré au 05 55 91 02 02. Pour les questions concernant les crèches ou les centres aérés, l'accueil téléphonique est assuré au 05 55 84 02 12. Pour toutes les autres questions, veuillez contacter le standard téléphonique au 05 55 84 31 00.

Maison du Département : Ouverte à nouveau depuis le 11 mai aux horaires habituels. Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Port du masque obligatoire. 2 personnes au maximum à la fois. 1/4 d'heure uniquement sur les postes multimédias.

Poste : La banque postale de Beynat est ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Concernant la distribution et collecte du courrier et des colis : la distribution et la collecte sont assurées du lundi au vendredi. Il n'y a pas de colis ni courrier le samedi au niveau NATIONAL. Les samedis, seule la presse est distribuée aux abonnés et les prestations de portage de repas et veille sur les seniors ayant souscrit une prestation « Veiller sur mes Parents ». Il n'y a toujours des restrictions sur les règles d'envoi des colis : ceux-ci ne peuvent pas excéder 20kg, ne pas avoir la plus grande longueur supérieure à 1m, ne pas dépasser 1.50m en développé (L+l+h). Toutes les options Colissimo (recommandation R1 & R2, indemnisation, assurance ad valorem...) sont suspendues à la commercialisation que ce soit au NATIONAL, INTER et OM. Ces options ne peuvent plus être proposées à la vente pour le moment, un process adapté de remise de colis contre signature existe mais pas en Recommandé ni avec assurances.

Bibliothèque : Réouverture à partir du 13 mai en respectant les gestes barrières et les mesures de distanciation.

Jardin partagé : De nouveau ouvert

Site de Miel : Autorisé à la promenade et à la pêche

Déchetterie : Ouverte depuis le 11 mai

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit, comme celui des déchets ménagers. Ne pas respecter cette interdiction est passible d'une contravention de 450€. Les déchets verts peuvent être valorisés par le compostage et le paillage

Réouverture des déchèteries à partir du 11 mai : Les déchèteries réouvriront à l'ensemble des usagers à compter du lundi 11 mai 2020 aux heures d'ouvertures habituelles. Une procédure spécifique a cependant été mise en place afin de garantir leur fonctionnement dans le respect des règles sanitaires liées à la pandémie de coronavirus covid19.

Règles sanitaires :

- Limitation du nombre de véhicule sur le quai de déchargement (propre à chaque déchèterie)
- L'utilisateur doit impérativement rester dans son véhicule jusqu'à ce que l'agent lui donne l'accès au quai
- Pas de prêt de matériel ni d'aide au déchargement
- 2 personnes max / véhicule sont autorisées en cas de déchets volumineux
- Respect impératif des gestes barrières et des règles de distanciation sociale
- Port du masque conseillé

Le centre de tri du SIRTOM ayant rouvert ses portes, la collecte du tri reprend dès la semaine 20 (c'est à dire à partir du 11 mai) pour Beynat

Infos santé /Maison de Santé et EHPAD

Maison de Santé

Depuis plusieurs semaines, la MSP du Pays de Beynat s'organise face à la pandémie du Covid19, de façon à assurer la continuité des soins, à continuer à surveiller les patients atteints d'affections chroniques, à prodiguer les soins à domicile pour ceux qui le nécessitent, et à prendre en charge dans les meilleures conditions de rigueur et de sécurité les patients pouvant présenter des signes de coronavirus.

Un certain nombre de services sont fermés. C'est le cas du cabinet dentaire, et les patients sont priés pour les urgences dentaires de ne pas appeler le 15 mais le N° du chirurgien-dentiste régulateur au 09 70 50 02 05. C'est le cas également des cabinets d'orthophonie et de diététique.

D'autres sont en activité réduite, tels les kinésithérapeutes (05 55 92 69 60) et l'ostéopathe (06 19 36 38 31), joignables par téléphone, uniquement en cas d'urgence, selon les recommandations de l'Ordre des kinésithérapeutes. La sophrologue reste joignable au 06 83 34 92 35 et peut organiser des séances en visio-consultation.

En revanche, sont toujours en activité les 4 médecins, la sage-femme, les infirmières des 2 services de la MSP (les 4 infirmières libérales et les 4 infirmières de la Mutualité sociale agricole) et bien sûr les ambulanciers de Beynat-Assistance (05 55 85 59 59).

Pour la sécurité de tous, sur l'ensemble de la MSP, seul l'espace médecin du rez-de-chaussée haut est ouvert au public. Un cabinet de consultation est spécifiquement dédié aux personnes suspectes d'infection par le COVID19. Par ailleurs, le ménage et la désinfection des locaux ouverts au public, y compris toutes les poignées de porte sont faits au moins 2 fois par jour et les salles d'attente sont débarrassées de tout objet, jouets, livres et journaux. Les gels hydro-alcooliques sont en quantité suffisante et proposés à l'entrée des patients et à leur sortie.

Les infirmières (libérales au 05 55 92 69 51 et MSA au 05 55 92 69 52) sont joignables au téléphone et assurent les soins uniquement au domicile.

La sage-femme (05 55 92 69 59) consulte au cabinet et à domicile sur RV

Les médecins sont joignables par téléphone de 8h à 20 h. (Dr Arlabosse au 06 12 48 33 35 et Drs Lelievre, Mas et Neuville au 05 55 92 69 65).

Les consultations médicales sont assurées selon les besoins au cabinet, à domicile (voire par téléconsultation ou téléphonie) et dans le respect scrupuleux des mesures de sécurité sanitaire, en dehors des consultations à risque de Covid19 qui font l'objet d'un protocole particulier.

En effet, en cas de suspicion de Covid19, pour les patients présentant des signes infectieux même banals, de la fièvre, courbatures, céphalées, le protocole est le suivant : Vous venez à l'heure du rendez-vous qui vous a été fixé par votre médecin ou son secrétariat. Vous attendez dans votre voiture sur le parking du rez-de-chaussée haut de la MSP. A l'heure dite, votre médecin viendra vous chercher, il est lui-même protégé et vous fournira un masque.

En prenant toutes les précautions sanitaires et sans passer dans une salle d'attente, vous serez conduit directement dans le bureau médical dédié à cette consultation. Une fois rentré chez vous, si votre état est jugé compatible avec un retour à la maison, vous pourrez bénéficier de la part de votre médecin d'un suivi téléphonique. En cas de nécessité, votre infirmière pourra être amenée à réaliser une surveillance rapprochée à votre domicile. Et pour finir, les médecins insistent sur l'importance de poursuivre la surveillance des patients porteurs d'affections chroniques potentiellement graves et qui peuvent se décompenser rapidement faute d'un suivi correct, du fait du confinement et de la peur d'aller dans une structure de soins. Toutes les précautions détaillées plus haut doivent rassurer.

Restons vigilants, unis et solidaires. Bon courage à tous.

[La Maison de Santé et le Coronavirus](#)

Attention : Pour toute urgence dentaire , depuis le 20 mars, téléphoner au chirurgien-dentiste régulateur au [09.70.50.02.05](tel:09.70.50.02.05).

Autres

Le cabinet d'ostéopathie de Gaëlle Renié situé rue Hortense Puyhaubert va rouvrir ses portes

Le cabinet d'ostéopathie de Gaëlle Renié situé rue Hortense Puyhaubert va rouvrir ses portes à partir du 11 mai, avec toutes les précautions d'hygiène nécessaires pour protéger les patients. Il est d'ores et déjà possible de prendre rendez-vous par téléphone au 06 45 38 76 88 ou par Internet. <https://www.doctolib.fr/osteopathe/beynat/gaelle-renie>.

Maison de Retraite

Les visites aux résidents sont suspendues .

Violences à la maison. Les pharmacies peuvent vous aider.

Hommes, femmes, enfants, vous êtes victimes de violences à la maison ? Dans ce cas, vous pouvez avoir besoin de signaler discrètement votre situation (même pendant le confinement). Mais comment faire ? Sortez du domicile avec une attestation de sortie pour des "achats de première nécessité", ou sans attestation (en cas d'urgence) et rendez-vous dans une pharmacie ! Le pharmacien appellera pour vous la Gendarmerie ou la Police Nationale pour intervenir rapidement et vous mettre en sécurité. Pour rappel, en cas d'urgence : 17. Pour témoigner, signaler des faits de violences familiales composez le 39 19. Plus d'infos : <https://www.gendinfo.fr/> Dispositif d'alerte en pharmacie.

